

Centre pénitentiaire de St-Denis | La Réunion



livraison
octobre
2008

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage

Ministère de la Justice
Direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)

Mandataire du maître d'ouvrage

Agence publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)*

Groupement de conception - réalisation

- > *Mandataire - Construction
et aménagement mobilier :*
Léon Grosse
- > *Conception architecturale et
technique :* Architecture Studio,
Iosis et Agence Delcourt

Conduite d'opération

DDE de la Réunion

* Nouvelle appellation d'usage
de l'Agence de maîtrise
d'ouvrage des travaux du
ministère de la Justice
(changement juridique de nom
en cours).

Les chiffres clés

Le chantier

- > *Coût total de l'opération* **89** millions d'euros
- > *Surface totale* **12** hectares
(dont 4 hectares à l'intérieur de l'enceinte)
- > **200** personnes employées au quotidien
sur le chantier

Le calendrier

- > *Octobre 2003* choix du site
- > *Juin 2004* déclaration d'utilité publique
- > *Avril 2005* attribution du marché
de conception-réalisation
- > *Mai 2005 à février 2006* études de conception
- > *Mai 2006* démarrage des travaux
- > *Octobre 2008* remise des clés
- > *Décembre 2008* mise en service
du centre pénitentiaire

Le centre pénitentiaire

- > **574** places
- > **280** personnels pénitentiaires
- > Deux quartiers des hommes
de **459** places au total
- > Un quartier pour mineurs de **40** places
- > Un quartier des femmes de **30** places,
dont **17** places en centre de détention
- > Un quartier d'accueil de **25** places
- > Un centre de semi-liberté de **25** places
- > Une salle polyvalente (multi-culturelle et
de spectacles) de **200** places
- > Deux ateliers professionnels
- > Un centre médicalisé



sommaire

Un programme ambitieux

Né d'un besoin de modernisation, le nouveau centre pénitentiaire de Saint-Denis a vu le jour avec le concours des entreprises locales.



4

Un projet partagé

Malgré de nombreuses contraintes aussi bien techniques que logistiques, le projet a été mené à bien grâce à une parfaite coordination des équipes.



5

L'architecture au service d'une vision neuve de l'enfermement

Pensée en fonction des spécificités du site, la construction fait toutefois la part belle à la lumière et aux couleurs, dans le respect d'un budget contraint.



12

Trois questions à Alain Bretagnolle, architecte

Les membres de l'agence d'architecture, soucieux du respect de la dignité de la personne incarcérée, ont également dû relever deux défis : la topographie du lieu et les conditions climatiques.



22



▲ Photo aérienne orientée vers l'intérieur de l'île.

Le nouveau centre pénitentiaire de Saint-Denis marie les dernières innovations en milieu carcéral pour concilier les exigences de sûreté et des conditions dignes d'accueil des détenus. Les choix techniques et architecturaux répondent aux défis qui devaient être relevés : un terrain difficile compte tenu de la rareté foncière ; des exigences climatiques particulières à l'île ; la volonté d'offrir aux personnels pénitentiaires mais aussi aux détenus un cadre de vie de qualité ; la contrainte du budget à respecter.

Un programme ambitieux

Pour apporter une réponse concrète à la question de la surpopulation carcérale, la loi d'orientation et de programmation pour la Justice (LOPJ), votée le 9 septembre 2002, prévoit et finance un très important programme de modernisation du parc immobilier à travers la construction de 13 200 nouvelles places de détention sur l'ensemble du territoire national. Inscrit dans un processus de création de places supplémentaires, ce programme planifie la réalisation d'une quinzaine de centres pénitentiaires, de sept établissements pour mineurs et de plusieurs quartiers réservés aux courtes peines.

Une modernisation indispensable de l'équipement pénitentiaire

L'île de la Réunion compte trois établissements de détention : le centre pénitentiaire du Port (construit en 1976 puis rénové en 1989 et 2000), la maison d'arrêt de Saint-Pierre (installée en 1930 dans d'anciens locaux de la Compagnie des Indes) et la maison d'arrêt de Saint-Denis (installée en 1825 au cœur de ville, rue Juliette-Dodu). Cette prison vétuste et surpeuplée ne répondait plus aux normes ; un nouvel établissement devait donc être construit.

Livré en octobre 2008, le nouveau centre pénitentiaire de Saint-Denis a bénéficié d'un traitement particulièrement innovant qui lui permet aujourd'hui d'accueillir les détenus et le personnel dans des conditions satisfaisantes pour tous.

Les salariés sur le chantier étaient issus en grande majorité des entreprises locales.



^ Vues du chantier.

Un projet en faveur de l'emploi local

La construction de cette nouvelle prison (et sa gestion future) a été une opportunité pour l'emploi des personnes originaires de la Réunion. En phase active de travaux, plus de 200 personnes travaillaient quotidiennement sur le chantier. Ces salariés étaient issus en grande majorité des entreprises locales. Seule une partie de l'encadrement venait de métropole. 41 000 heures de travail ont, par ailleurs, été effectuées par des Réunionnais en contrat d'insertion. Concernant le personnel pénitentiaire, 280 salariés ont été affectés au nouveau site, dont 80 % sont originaires de l'île. L'ensemble du personnel de l'ancienne maison d'arrêt de Saint-Denis rejoindra le nouvel établissement, ainsi que d'autres personnels de métropole dont certains sont réunionnais et bénéficient là d'une opportunité de revenir travailler sur place dans un équipement neuf.

Un projet partagé

La décision de construire un nouvel établissement pénitentiaire à la Réunion a été prise en 1999 et plusieurs implantations ont été étudiées. Le domaine de Domenjod, dans les Hauts de Saint-Denis, a été retenu en octobre 2003. Ce site était le plus proche des exigences du cahier des charges pénitentiaire : un terrain situé en zone périurbaine, à moins de trente minutes d'un palais de justice et des forces de l'ordre, et correctement desservi par les transports en commun.

Le foncier étant rare et cher dans ce département d'outre-mer, l'administration s'est résolue à accepter le site de Domenjod malgré la déclivité naturelle du sol. Architecture Studio, maître d'œuvre du projet associé à l'entreprise Léon Grosse, a su transformer cette difficulté en opportunité architecturale. La réalisation du centre pénitentiaire sur ce terrain de douze hectares a nécessité la création de voies d'accès et le renforcement des réseaux (assainissement, eau potable et électricité), mais aussi la reconstruction d'un terrain de football situé sur l'emprise choisie et le relogement des propriétaires occupant cette dernière, en particulier une entreprise de cultures maraîchères.

V La diagonale de l'enceinte relie visuellement la mer et les montagnes.



Une relation de confiance entre tous les acteurs du projet

Maître d'ouvrage délégué, l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la Justice) a été mandatée par le ministère de la Justice pour assurer la phase opérationnelle du projet. Basée à Paris, l'Agence s'est entourée des assistants à maîtrise d'ouvrage pour l'aider et la représenter sur le terrain. Ce pilotage à distance a permis de nouer une relation de confiance particulière entre les différents acteurs du projet.

La DDE de la Réunion a joué un rôle déterminant en assurant la conduite des opérations. La société parisienne Coteba, assistant au maître d'ouvrage pendant toute la durée de l'opération, s'est adjoint la collaboration de deux sous-traitants réunionnais : le bureau d'études NWA et le bureau d'études techniques AIR. Enfin, parmi les autres assistants au maître d'ouvrage, la Socotec (contrôle technique) et le bureau Véritas (coordonnateur sécurité et protection de la santé) sont intervenus très en amont pour sécuriser les procédures sur le chantier.

Titulaire du marché de conception-réalisation, le groupement constitué de l'entreprise générale Léon Grosse –mandataire–, de l'agence parisienne Architecture Studio, de l'architecte local Jean-François Delcourt et du bureau d'études Iosis, s'est chargé de la conception du projet et de l'ensemble des travaux.

Les opérations connexes (création des voies d'accès et reconstruction du terrain de football) ont été réalisées par la Ville de Saint-Denis. Enfin, les opérations foncières (acquisitions et réalisation des opérations de relogement) ont été confiées à une SEM locale: la Sodiac.

Basée à Paris, l'APIJ s'est entourée des assistants à maîtrise d'ouvrage pour l'aider et la représenter sur le terrain.

Moment symbolique du chantier, la fermeture du mur d'enceinte. >



▲ Vue du chantier.





^ Vue sur la porte d'entrée principale, située sur les hauteurs du site.



^ L'un des quartiers d'hébergement des hommes.

^ Le terrain de sport, situé à l'intérieur de l'enceinte.

Des réponses collégiales aux spécificités du site

Fruits de débats très constructifs avec la Direction de l'administration pénitentiaire, des solutions innovantes ont été trouvées par les différents acteurs du projet afin de répondre aux contraintes de sûreté, de maîtrise des coûts et des délais.

L'un des défis pour le pilotage de l'opération était de faire construire un tel bâtiment à 10000 km de Paris, la gestion quotidienne du projet ayant été confiée à la DDE de la Réunion.

Mais le plus difficile était sans doute de gérer le planning du chantier alors que 80% des matériaux ne pouvaient être fabriqués qu'en métropole. L'acheminement de ces matériaux spécialisés nécessitait six à huit semaines de délais entre le temps de navigation et celui du dédouanement...

Directeur de chantier particulièrement dynamique et professionnel, François Rivat a travaillé un an à Paris avec l'architecte Alain Bretagnolle pour mettre sur pied un programme conforme aux attentes de l'administration et veiller à la stabilité des coûts.

Des solutions innovantes ont été trouvées par les différents acteurs du projet afin de répondre aux multiples contraintes.

L'architecture au service d'une vision neuve de l'enfermement

Avec ce nouvel établissement, les conditions de détention vont être considérablement améliorées. De même, les personnels pénitentiaires bénéficieront d'un meilleur environnement de travail puisqu'ils disposeront désormais d'un plateau sportif et d'un grand bâtiment avec mess, vestiaires et bureaux communs aux abords immédiats de l'établissement.

Pour ce qui est des détenus, un mur d'enceinte formant un carré de 200 mètres de côté renferme l'essentiel des bâtiments : un grand sas d'entrée sécurisé, un centre médical, une salle polyvalente, les parloirs, un centre de détention et une maison d'arrêt pour les femmes, une maison d'arrêt pour les mineurs et une pour les hommes.

Tous ces bâtiments, dont certains disposent de patios à ciel ouvert, ont été disposés de manière à privilégier une circulation plus dynamique dans la diagonale du carré. En outre, ils sont conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite.



▲ La salle polyvalente accueillera différentes activités, notamment culturelles.

> Des verrières apportent clarté et luminosité dans les parloirs des familles.





▲ Les puits de lumière rythment les plafonds de la nef d'entrée.

Une détention plus sûre et plus digne

Si la sécurité des lieux a fait l'objet d'un traitement particulier (murs d'enceinte hauts de six mètres, profilage anti-grappin, barreaux en acier insciable, miradors avec projecteurs très longue portée, barrières de détection infrarouge et hyperfréquences, système de contrôle à rayons X, reconnaissance biométrique, etc.), les partis-pris d'aménagement font une large part à une détention plus digne.

Alors que l'ancienne maison d'arrêt de Saint-Denis ne comptait que des dortoirs, le nouveau centre pénitentiaire est équipé de cellules individuelles de 10,5 m² ou doubles de 13,5 m², toutes dotées d'une douche. En outre, les lits comportent des lumières « liseuses ».

Dans les parties communes, l'innovation est aussi de mise avec des puits de lumière qui rythment les plafonds du hall d'entrée et des parloirs, de grands pans de murs entièrement colorés et des baffles acoustiques conçues pour amoindrir les bruits. En travaillant sur des matériaux innovants, les architectes ont cherché à créer une atmosphère plus feutrée, propice au calme et à plus de sérénité.

En travaillant sur des matériaux innovants, les architectes ont cherché à créer une atmosphère plus feutrée.



^ Exemple de signalétique.

> Les baffles acoustiques de couleur égayent le plafond de la salle d'activités.



Une architecture parfaitement intégrée à son environnement

«Une prison est là pour priver de liberté, mais le détenu va réintégrer un jour la société civile. Il s'agit de mettre à profit la détention pour assurer la meilleure réinsertion possible», souligne Hubert Moreau, le directeur du nouvel établissement. Ainsi, côté équipements, les détenus disposent d'une salle polyvalente pour l'exercice du culte et les activités socioculturelles, d'un terrain de sport en synthétique, d'un atelier professionnel et de cours de promenade - une par quartier. Celles-ci, dotées de préaux, sont disposées sur différents niveaux afin de «casser» la monotonie des perspectives et de donner de multiples points de vue sur la nature environnante, spectaculaire entre mer et montagne. En outre, des toitures végétalisées et des éclairages nocturnes rasants en façade favorisent l'intégration de l'ouvrage dans le site majestueux du domaine de Domenjod. «Une peine de prison doit se suffire à elle-même. Il n'y a aucune raison pour qu'un établissement pénitentiaire ne puisse être à la fois beau et fonctionnel», insiste Hubert Moreau.

Le soleil et le vent comme alliés

Face aux contraintes atmosphériques (pluviométrie record, vents violents, ensoleillement quasi-permanent, épisodes cycloniques), les architectes ont apporté des solutions très adaptées qui font de l'établissement un véritable équipement bioclimatique.

L'essentiel du bâti est disposé sur un axe nord-ouest/sud-est qui évite l'ensoleillement direct en façade. L'architecture favorise en revanche les courants d'air traversants avec de larges ouvertures de chaque côté des bâtiments qui peuvent être closes en situation de vent violent ou de pluie rasante. Certains bâtiments sont en outre équipés d'une «double peau» qui permet de ventiler les façades trop exposées. Et la plupart des fenêtres sont équipées de cadres «pare-vue» qui limitent l'apport de soleil à 15%. Enfin, des panneaux solaires d'appoint complètent le dispositif de chauffe-eau sanitaire.

Face aux contraintes atmosphériques, les architectes ont apporté des solutions très adaptées qui font de l'établissement un véritable équipement bioclimatique.

> Pare-soleil limitant les apports solaires directs.





▲ Cour d'un quartier pour hommes avec, en surplomb, un poste de surveillance.

Trois questions à Alain Bretagnolle, Architecture Studio

À quelles difficultés particulières vous êtes-vous heurtés sur ce projet ?

La conception d'une prison est toujours un enjeu particulier. Reste que ce centre pénitentiaire posait deux défis assez singuliers. Le premier concernait la topographie du site, avec une forte déclivité. Le respect des courbes de niveaux nous a permis de bien inscrire les bâtiments dans leur environnement naturel et de donner une échelle plus fine à cette «macro-architecture». Le second défi était d'ordre climatique, avec des conditions assez extrêmes et un engagement de performance sur le confort thermique. Là aussi, il a fallu trouver des solutions innovantes. Les façades pariéto-dynamiques*, les cadres pare-soleil au droit des fenêtres et les toitures végétalisées constituent une première dans ce type d'établissement.

Votre expérience de l'architecture pénitentiaire vous a-t-elle servie ?

Effectivement, nous avons déjà travaillé sur ce type d'équipement avec trois centres de détention conçus ces dernières années pour le programme dit des «4000». Certaines «expériences» tentées à cette occasion ont été confirmées voire renforcées dans ce nouveau projet. Je pense par exemple au travail sur l'acoustique, l'ergonomie des cellules et des postes protégés, mais surtout à la construction des ambiances lumineuses. Nous avons beaucoup travaillé sur l'association de la lumière et de la couleur, les réflexions colorées des puits de lumière et des cadres pare-soleil, des ambiances nocturnes apaisées avec un éclairage de veille et des flux rasants. En résumé, nous avons travaillé sur les sens, car ils conditionnent la perception d'un cadre de détention que nous avons voulu dédramatiser. Sans nuire à la sûreté des lieux, il y avait là des choses à faire.

* Façade pariéto-dynamique: façade «double-peau» laissant un espace de circulation de l'air entre les deux parois pour abaisser la température intérieure du bâtiment.

«Respecter la dignité
de la personne
incarcérée.»



▲ Les attentes des parloirs famille s'ouvrent sur des patios arborés.

> La lumière a été très travaillée dans les couloirs d'accès aux parloirs.





A Circulation dans le quartier des mineurs.

Les contraintes de sûreté vous ont-elles posé des problèmes particuliers ?

Toute architecture répond à des contraintes, mais aussi à une ambition première partagée avec le maître d'ouvrage; en l'occurrence: le respect de la dignité de la personne incarcérée. Une fois intégrées toutes les contraintes fonctionnelles et techniques inhérentes au projet, on peut raisonner sur l'espace, la lumière, les volumes, les proportions et donner du sens à ce travail dans un contexte précis. Dans cette prison, le cadrage des grands paysages de l'île, comme le traitement de la lumière et des couleurs, n'est pas anodin. Évidemment, la conception s'accompagne de nombreuses contraintes liées à la sûreté. Mais ce ne sont pas vraiment des freins pour le projet architectural. Il faut savoir les contourner. C'est justement là qu'il faut faire preuve de créativité. Mais très humblement, dans un contexte aussi sensible que celui de la prison.

« Dans une prison, le traitement de la lumière et des couleurs est un enjeu essentiel. »



▲ La zone administrative est située aux abords des quartiers d'hébergement.



▲ La porte d'entrée principale préfigure le parti pris coloré du centre.

La zone des parloirs, rythmée par les couleurs.





▲ Une cellule double.



▲ Un effort a été fait sur la signalétique; ici, des parloirs.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Stéphane Scotti, Adjoint au sous-directeur de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés,

Direction de l'administration pénitentiaire

Hubert Moreau, Directeur de centre pénitentiaire
de Saint-Denis de la Réunion

Karine Brougat, Chef de projet, Agence publique pour l'immobilier
de la Justice

François Rivat, Directeur du chantier du centre pénitentiaire,
Léon Grosse

Alain Bretagnolle, Architecte associé, agence Architecture Studio

Ont collaboré au sein de l'Agence

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Claudine Renou-Fages

François Landais

Marion Alfaro

Geneviève Muscat

Coordination : Clémentine Bagieu - Service communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Olivier Pioch

Crédits photographiques Hervé Douris

Impression Sira Imprimeur



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif, placé sous tutelle du ministère de la Justice. Elle a été créée le 31 août 2001 et son statut est fixé par le décret n°2006-208 du 22 février 2008. Principal service constructeur du ministère, l'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et les collectivités d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

* Nouvelle appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice (changement juridique de nom en cours).

Livré en octobre 2008, le nouveau centre pénitentiaire de Saint-Denis de la Réunion est le fruit d'un important travail de réflexion sur le sens de la peine et les conditions de détention. Ce projet ambitieux a fait l'objet d'un traitement exemplaire et bénéficié de toutes les innovations possibles en milieu carcéral.

En phase de construction, le chantier a relevé les défis des spécificités climatiques et topographiques de la Réunion. Un outil performant, à visage humain, pour une meilleure réinsertion des futurs libérés.



APIJ